

Département du GERS

Commune de LÉBOULIN

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 08/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 18h, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine LAPEYRE-ROSSI, Maire.

Etaient présents : Evelyne ALBIGES, Jérôme BOUCHOT, Virginie CHOIN, Gérard DUCUNS, Jean-Marc INISAN, Christine LAPEYRE-ROSSI, Alain ROCHETTE, Jérôme TARBOURIECH, Sylvie ZOLDOS

Absentes : Caroline AUGUSTIN, Isabelle LE BOLLOCH

Secrétaire de séance : INISAN Jean-Marc

### Délibération N° 14

Objet : Suppression du PN 95 de la commune de Leboulin.

Sur la suggestion de la SNCF, la commune de Leboulin a engagé un travail préparatoire, depuis 2022, visant à fermer et supprimer le passage à niveau 95 de la ligne Auch/Toulouse Saint Agne.

Ce passage, autrefois nécessaire pour les machines agricoles, ne sert plus à rien : il est inaccessible et impraticable.

Une enquête publique se déroulera à la mairie de Leboulin du lundi 22 avril au mardi 7 mai inclus.

Cette suppression de PN s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention de SNCF Réseau, en vue d'améliorer la sécurité vis-à-vis du risque ferroviaire.

Le Conseil municipal décide d'autoriser la suppression du PN 95.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Christine LAPEYRE-ROSSI

Acte rendu exécutoire par son  
Dépôt en Préfecture le 15/04/2024  
Et publication le: 15/04/2024

